

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

20 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. ANQUETIL David, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM et Mmes ANQUETIL David, LECLERC Gaëlle, LEMETTAIS Christophe, MASSON Régine, LEDO Nadine, BAUDRY Laurence, MASSELINE Stéphane, LEDO Antoine et VALLIN Morgan

Formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTS : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LECLERC Gaëlle

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente qui est approuvé à l'unanimité.

1~ Budget - Décision modificative n°1

Délibération 2025.018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise les virements de crédits suivants afin de corriger le Budget Primitif 2025 :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
231 (040) : Immobilisations corporelles en c	-35 054,74	203 (040) : Frais d'études, rech. & dév. & f	-35 054,74
231 (041) : Immobilisations corporelles en c	35 054,74	203 (041) : Frais d'études, rech. & dév. & f	35 054,74
	0,00		0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

2~ Salle polyvalente – Attribution du marché

Délibération 2025.019

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de l'opération « construction d'une salle polyvalente », une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au journal d'annonces légales ainsi que sur la plateforme de l'ADM76. La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au 11 avril 2025 à 12h00.

Les prestations font l'objet de 11 lots.

Les marchés de travaux de chaque lot sont à conclure pour les besoins du marché.

Cinquante et un plis ont été déposés dans les délais, représentant 51 offres selon les critères de l'appel d'offre. Ces offres ont été analysées par l'économiste, l'assistant à la maîtrise d'ouvrage et l'architecte selon les critères indiqués dans le cahier des charges de l'appel d'offres.

Les critères ont été de 60% pour l'analyse de la partie financière et de 40% pour l'analyse de la partie technique divisée en 3 sous-catégories (1.fiches techniques, 2.dispositifs d'autocontrôle,3 exécution des travaux, gestion du parfait achèvement).

Lors de sa réunion du 20 mai 2025 M. BRESSAC, architecte, a présenté le rapport d'analyse des offres rédigé par l'économiste à la Commission Travaux qui propose d'attribuer le marché à l'entreprise ayant soumis une offre économiquement et techniquement la plus avantageuse, pour chacun des lots :

Lot n°	Entreprise proposée à l'attribution	Montant HT de l'attribution
Lot n°1 – Gros Œuvre	SYMA	159 302.77€
Lot n°2 – Charpente – Ossature bois	SARL OLIVIER BOINET	77 233.84€
	Ou BOMATEC	91 781.51€
Lot n°3 – Couverture	ISOTOIT	54 740.83€
Lot n°4 – Menuiseries extérieures - Métallerie	MONGRENIER	43 197.00€
Lot n°5 – Menuiseries intérieures – Cloisons – Plafond suspendu	TPCI	95 581.50€
Lot n°6 – Revêtements de sol – Faïence	NECHIRVAN CONSTRUCTION avec option parquet	24 052.91€
Lot n°7 – Peinture	LAMY LECOMTE	7 148.86€
Lot n°8 – Electricité	ANTE ENERGY avec option alarme anti-intrusion	56 740.00€
Lot n°9 – Plomberie – Chauffage - Ventilation	CRAM	49 848.63€
	Ou ANVOLIA 76	47 345.31€
Lot n°10 – Equipement de cuisine	LANEF PRO	17 651.00€
Lot n°11 – Production photovoltaïque	GARCZYNSKI TRAPLOIR	28 720.14€

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2122-21 ;

Vu le code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants ;

Vu l'avis de la commission marchés en procédure adaptée ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- D'**attribuer** les marchés de travaux comme suit :

Lot n°	Entreprise proposée à l'attribution	Montant HT de l'attribution	Montant TTC de l'attribution	
Lot n°1 – Gros Œuvre	SYMA	159 302.77€	191 163.32€	POUR : 8 voix 1 voix pour la société Bray Caux Construction
Lot n°2 – Charpente – Ossature bois	SARL OLIVIER BOINET	77 233.84€	92 680.61€	POUR : 7 voix 2 voix pour BOMATEC
Lot n°3 – Couverture	ISOTOIT	54 740.83€	65689.00€	A l'UNANIMITE
Lot n°4 – Menuiseries extérieures - Métallerie	MONGRENIER	43 197.00€	51 836.40€	A l'UNANIMITE
Lot n°5 – Menuiseries intérieures – Cloisons – Plafond suspendu	TPCI	95 581.50€	114 697.80€	A l'UNANIMITE
Lot n°6 – Revêtements de sol – Faïence	NECHIRVAN CONSTRUCTION avec option parquet	24 052.91€	28 863.49€	POUR : 8 voix 1 voix pour GAMM
Lot n°7 – Peinture	LAMY LECOMTE	7 148.86€	8578.63€	POUR : 8 voix 1 voix pour Leroux Peinture Menuiserie
Lot n°8 – Electricité	ANTE ENERGY avec option alarme anti-intrusion	56 740.00€	68 088.00€	A l'UNANIMITE
Lot n°9 – Plomberie – Chauffage - Ventilation	ANVOLIA 76	47 345.31€	56 814.37€	POUR : 7 voix 2 voix pour CRAM
Lot n°10 – Equipement de cuisine	LANEF PRO	17 651.00€	21 181.20€	A l'UNANIMITE
Lot n°11 – Production photovoltaïque	GARCZYNSKI TRAPLOIR	28 720.14€	34 464.17€	A l'UNANIMITE
		Total TTC	734 056.99€	

- D'**autoriser** le Maire à signer les pièces des marchés et tout document nécessaire à l'exécution des marchés.
- D'**autoriser** le Maire à faire les demandes de subventions auprès des différents organismes

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 30.